



17 et 18 mars 2009 – Lille

---

# La démarche HOE, une énergie positive pour le Grenelle !

---



## *COMPTE RENDU*

### **Allocutions d'Ouverture**

Nota : ce document est une synthèse des interventions et des échanges. Les propos ne sont pas repris dans leur intégralité mais condensés.

## Ouverture

---

**EMMANUEL CAU**

*Vice-président, Conseil Régional Nord – Pas de Calais*



Je vous souhaite la bienvenue, dans la région Nord – Pas de Calais qui est le berceau de la Haute Qualité Environnementale (HQE).

De nombreuses années avant le Grenelle a eu lieu ce que nous pourrions intituler un « Rihour de l'environnement », du nom de la place qui accueillait le Conseil Régional avant son nouveau siège.

La richesse de cette salve d'intervenants montre bien à quel point un premier combat a été gagné. Ainsi, nous sommes passés de la quasi-clandestinité dans les années 1990 à la notoriété et la crédibilité nécessaires pour répondre à l'urgence écologique.

Si, depuis des siècles, nous construisons pour nous protéger du climat, ces dernières années ont vu apparaître des changements radicaux. Les catastrophes climatiques sont plus fréquentes et plus violentes, des scandales comme celui de l'amiante éclatent et nous finissons d'épuiser les gisements de pétrole et de gaz que la planète a passé des millions d'années à produire.

L'environnement et la nature sont considérés comme des alliés de notre développement et de notre construction. Ce n'est plus l'adversaire ou l'obstacle de l'espèce humaine. Dans le même temps, l'urgence climatique, pour des raisons écologiques, de biodiversité ou sociales n'a jamais été aussi prégnante. Un véritable compte à rebours s'égrène.

Or, pour reconstruire ce monde, nous possédons l'essentiel des techniques et des technologies. L'opinion publique se déclare – et c'est un fait nouveau – plus inquiète pour l'écologie que pour l'emploi. Elle est prête à faire des économies d'énergie et à vivre dans un environnement sain.

Le monde est suffisamment riche, les budgets existent et il est nécessaire d'avoir le courage politique d'en changer l'orientation. Il faut réformer le système qui, à l'heure actuelle, permet de s'enrichir en détruisant la nature et de s'appauvrir en la préservant. Nous devons mettre en place de nouvelles régulations pour renverser cela.

L'investissement du Nord – Pas de Calais s'est orienté selon des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Diffuser la démarche revenait à réaliser 30 % d'économies d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire, 16 % d'économies en eau potable et à créer un potentiel d'emplois directs ou indirects évalués à 15 000.

Durant ces dix dernières années, la HQE a évidemment été la priorité, et pour cela nous avons développé de multiples initiatives. **Depuis 1997, tous les lycées de la Région sont HQE et le premier d'entre eux a été le lycée Léonard de Vinci de Calais.** Depuis, nous avons mis en place une politique de soutien à la démarche HQE sur les usages du bâti, dans le cadre du Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement (FRAMEE).

En 2002, la Région a signé une convention avec l'Etat et Marie-Noëlle Lienemann d'une part, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et Pierre Radanne d'autre part. De la sorte, nous souhaitons démultiplier les énergies du secteur de l'habitat et la formation des étudiants architectes. En 2003, nous nous sommes associés à Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) et à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ensuite, 2005 a vu naître le réseau régional des acteurs de l'écoconstruction avec les organisations professionnelles du bâtiment. Nous avons bien sûr écoconditionné l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). C'est aussi l'année qui marque les débuts du centre de Création développement des écoentreprises (CD2E).

Aujourd'hui, nous lançons un appel à projet pluriannuel pour renforcer l'innovation dans la qualité environnementale et énergétique. **De plus, nous souhaitons favoriser un changement d'échelle, pour passer du bâtiment au quartier.** En dépit de tous ces efforts, les réalisations HQE restent largement minoritaires aujourd'hui. Elles se limitent aux bâtiments et l'écorénovation est embryonnaire. Il faut maintenant viser l'ensemble des 14 cibles de la démarche HQE, surtout en ce qui concerne la rénovation. Il nous faut généraliser à l'ensemble de la ville la démarche HQE, en l'appliquant à son aménagement global. Notre travail doit redoubler sur l'énergie grise. **Nous ne relèverons ce défi que collectivement,** avec les professionnels du bâtiment, les organismes de formation professionnelle, les collectivités locales et grâce aux incitations de l'Etat.

**Nos priorités sont la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation et la restauration de la biodiversité.** L'objectif national et européen de stopper l'érosion de la biodiversité d'ici à 2010 ne sera pas atteint. Pour relever ce défi, nous devons agir à tous les niveaux. Il faut pousser la HQE vers la quinzième cible, la biodiversité. A l'instar de l'énergie, nous devons concevoir des bâtiments à biodiversité positive. Si la HQE intégrait ce double objectif, elle répondrait aux deux conventions majeures du Sommet de la Terre de Rio en 1992. **Il est urgent de nous retrousser les manches et de nous mettre au travail.**

**ASTRID SCHARLY**

*Vice-présidente, Lille Métropole Communauté Urbaine*



Nous avons la joie de recevoir pour la première fois les Assises nationales de l'Association HQE. C'est un moment de rencontre et de discussion qui trouvera sa place à Lille, capitale des Flandres et capitale culturelle avec Lille 3 000 XXL. Mais Lille est aussi le siège de l'établissement public de la communauté urbaine de Lille, qui regroupe 1,2 million d'habitants répartis sur 85 communes.

Face à la menace du dérèglement climatique qui s'accélère, à la gestion d'un lourd héritage industriel, à la lutte pour préserver la biodiversité et face à un urbanisme qu'il fallait maîtriser, **nous avons fait le choix d'accorder la priorité à la construction de villes durables**. L'habitat et l'habité sont les deux faces d'une même réalité : la dualité de vie pour nos concitoyens. Dans cet objectif, nous avons mis en œuvre, dès 2003, en prélude de notre Agenda 21, une opération pilote. Il s'agissait du programme de soutien Miel 21<sup>1</sup> pour les projets d'aménagement qui intégraient la qualité environnementale. Cela concernait 16 projets qui nous avaient été présentés par les collectivités et les communes.

Ce sont 13 d'entre eux qui se concrétisent progressivement sur notre territoire. Nous avons mis en place une démarche de développement durable en actions, pour rendre tout cela visible, lisible et concret.

Tout cela a préfiguré un dispositif de soutien aux démarches HQE, que nous avons inscrit dans notre politique de logement à la Communauté Urbaine, à travers son plan local de l'habitat. Nous avons récemment eu un débat sur l'habitat, et toutes les politiques HQE ont été délibérément inscrites dans notre plan d'aménagement. Dans son Agenda 21, **Lille Métropole préconise la généralisation des démarches HQE, tant sur les bâtiments de son patrimoine que sur les opérations de logement et d'urbanisme qu'elle pilote**. Notre réflexion, à ce stade, s'est étendue des bâtiments durables à l'urbanisme durable. Notre engagement se concrétise à travers l'élaboration d'une charte pour l'aménagement des villes durables. "Nous pensons les villes du futur, mais il nous faut les codifier, les qualifier, en définir les critères".

De ce point de vue, **les écoquartiers sont extrêmement intéressants dans leur mise en œuvre parce qu'ils nous interrogent sur toutes ces questions**. La charte, actuellement en concertation auprès des partenaires, doit décliner les objectifs environnementaux à suivre. LMCU a voté la construction du premier écoquartier d'une superficie de 80 hectares, s'appuyant sur une maîtrise d'ouvrage communautaire. Nous pouvons témoigner de la complexité d'aménager ces quartiers qui combinent des sites d'excellence économique, environnementale et sociale, sans oublier les principes de la HQE. Rapidement, toutes les villes de la Communauté Urbaine nous ont

<sup>1</sup> Mutualisation des initiatives écocitoyennes locales

dit qu'elles souhaitent développer des écoquartiers. Dans un moment de crise économique, qui se double d'une crise de civilisation, nous ne pouvons pas ignorer la crise écologique. Nous avons le devoir et la responsabilité d'agir, chaque geste comptera. La HQE est un levier incontestablement pertinent et adapté en tant que principe d'action pour la construction des villes durables. Il est pertinent car il améliore le confort, contribue à une meilleure qualité de vie et de santé et préserve les ressources de la planète. Il est pertinent parce que les modalités de mise en œuvre en font, du point de vue de la gouvernance, un outil accessible à tous. Traiter l'urgence écologique nous impose d'amplifier la démarche autour des écoquartiers et d'appuyer les actions de l'Agenda 21 pour changer d'échelle. Lille Métropole reste engagée et se prépare à relever ces défis. Mais il ne suffira pas de construire des bâtiments écologiques, il faudra obtenir l'adhésion des populations les plus éloignées de ces démarches pour leur faire vivre cela. Il est important de travailler avec les populations, pour qu'elles s'associent aux démarches que nous leur proposons. Le chantier est énorme, mais il est entamé.

**Nous n'avons plus le temps, car l'urgence écologique est là.**

**PATRICK KANNER**

*Premier Vice-président, Conseil Général du Nord*



Arthur Notebart disait que quand le bébé est beau, il a beaucoup de pères. Face à nous, se tient un très beau bébé, qui se nomme HQE et je lui souhaite beaucoup de parents. Nous avons entendu la Région, la Communauté Urbaine de Lille, nous entendrons la ville de Lille. Voilà peut-être le contre-exemple des conclusions du rapport Balladur, qui souhaiterait diminuer le nombre de collectivités.

En observant notre pluralité, j'espère que vous reconnaîtrez de la complémentarité et de la synergie. Notre organisation est complexe, mais chacun d'entre nous porte une partie de la réponse à la question qui nous est posée.

En novembre 2003, Bernard Derosier accueillait les représentants de 41 départements français pour la première rencontre interdépartementale de France sur le thème « Les conseils généraux et les Agenda 21 ». Depuis, les Départements se réunissent chaque année sur ce thème pour partager points de vue et expériences. Grâce à un travail de réseau, les bonnes pratiques se diffusent et les collectivités territoriales sont aujourd'hui des partenaires incontournables de la démarche HQE.

Dès 2003, nous avons décidé d'expérimenter les solutions techniques innovantes, notamment dans la construction des bâtiments de demi-pension et des collèges. Puis, en 2006, **nous avons souverainement**

**décidé que tous les bâtiments tertiaires, dont les collèges du département seraient désormais réalisés en démarche HQE.**

Pour le Département du Nord, la HQE est le prolongement d'une démarche de qualité engagée depuis de longues années. Le travail collectif des maîtres d'ouvrage, architectes, entreprises et industriels permet de répondre à un double défi : ériger des bâtiments plus fonctionnels à vivre et utiliser des matériaux plus performants dans le domaine énergétique.

Ces défis sont incontestablement stimulants pour tous les acteurs qui y participent. C'est pour cela que nous sommes extrêmement exigeants sur le choix du site de construction et au niveau du cahier des charges. Nous avons acquis les terrains, en vue de les intégrer au cœur des quartiers. Ainsi le collège de Wazemmes, reconstruit sur une ancienne friche commerciale, a été le premier à avoir été certifié HQE : cela a un impact sur la vie quotidienne des élèves, mais aussi sur celle des riverains.

Depuis 1986, le Département a reconstruit ou restructuré à neuf la moitié des 202 collèges publics du Nord à un rythme de cinq collèges par an. Cela prouve notre investissement et notre volontarisme, que nous nous essayons de partager. Bernard Derosier consacre deux de ses quinze vice-présidences à la mise en œuvre de ces nouvelles politiques, avec Jean Schepman, responsable de la délégation de l'eau et Delphine Bataille, porteuse des questions de développement durable.

Forts de cette expérience acquise, nous avons décidé d'appliquer la démarche HQE à la gestion des routes. **Nous avons 5 500 kilomètres de routes à gérer** et avons décidé de mettre en place cette dynamique HQE, notamment sur la route départementale 642. En vue de la certification de cette méthode, nous réunirons à Lille le premier comité de suivi de cette démarche, associant maîtres d'ouvrage, acteurs associatifs, professionnels des travaux publics. Avec ces routes durables, les collectivités territoriales et le Département du Nord, les professionnels du bâtiment public s'engagent dans une aventure passionnante qui nécessite échanges, concertation et expérimentations.

Nous ne voulons pas agir seuls et nous souhaitons associer les communes, à l'aide du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (FDAN). **En effet, nous souhaitons partager cette bonne pratique avec ces communes, souvent victimes de leur petitesse.** Elles peuvent avoir des difficultés à assumer les coûts relatifs à cette démarche. Le FDAN aide – parfois jusqu'à 40 % de subventions – pour l'investissement, afin que cette bonne pratique puisse se diffuser sur l'ensemble du département du Nord.

**MARIE-CHRISTINE BLANDIN**

*Sénatrice du Nord*



Entre les alertes des scientifiques, les propositions des associatifs, les suggestions de professionnels éclairés, et le moment où les habitants investissent leurs logements ou celui où des élèves entrent dans leur collège ou lycée HQE, il y a un itinéraire. C'est ce parcours que nous avons fait entre 1992 et 1998. Quand nous sommes arrivés, nous découvrons l'urgence planétaire et Rio<sup>2</sup>, même si la crise de la biodiversité et du climat était moins médiatisée. Nous avons voulu **décliner le développement durable dans toutes les politiques publiques**, dont la construction des lycées, qui est une responsabilité centrale pour un conseil régional. Arrivée en 1992, je suivais la vague démographique qui avait incité mon prédécesseur à construire de très nombreux lycées neufs. Les constructions étaient faites et nous avions peu d'argent car les impôts n'avaient pas été augmentés pendant six années. S'en suivirent l'effondrement de la tribune de Furiani et la mise en place de commissions de sécurité vigilantes qui nous imposaient de consacrer tout notre argent aux escaliers de sécurité, au fléchage des sorties et aux trappes de désenfumage.

Le seul lycée que nous avons décidé de construire est celui de Calais. Il se situait dans une ville en difficulté et un quartier sensible. **Nous avons décidé de n'en construire qu'un, mais de le rendre exemplaire.** A l'époque, cela demandait 15 % de budget en plus ; ce n'est plus le cas aujourd'hui (surcoût d'environ 6 %).

Calais a été programmé et nous imaginons un lycée rêvé avec de la couleur, des murs ventrus à la Hundertwasser<sup>3</sup>. Daniel Cohn-Bendit nous a expliqué que ce dernier, en réalisant une école maternelle à Fribourg, avait oublié les toilettes. Nous avons demandé l'avis des élèves, des parents et des professeurs, nous leur avons présenté des projets et cela a convergé vers l'actuel lycée Léonard de Vinci, dont Isabelle Colas est l'architecte. Le groupe Norpac Bouygues a assumé son rôle, car il voulait prendre la place de leader dans le domaine.

A l'époque, il n'existait pas encore de normes de la qualité Environnementale. Nous avons donc étudié la manière dont cela se passait en Californie, en Suède ou en Hollande. **Nous avons découvert le vocabulaire adéquat avec la Haute Qualité Environnementale.** Il n'existait alors pas de cibles et cette expérience était une aventure politique, technique, pédagogique et humaine.

Ensuite, la phase de construction a été entamée et les professionnels ont été exemplaires. Quant au proviseur nommé pour suivre le chantier, il a dit : « il fallait qu'une telle catastrophe me tombe dessus ». L'enthousiasme, de la première équipe pédagogique, n'était pas à la hauteur du projet. Nous avons pu voir des pancartes avec le

<sup>2</sup> Conférence de Rio qui eut lieu en juin 1992 et qui posa les jalons du développement durable

<sup>3</sup> Friedensreich Hundertwasser (1928-2000) était un peintre et architecte autrichien ; inclassable, il se démarqua par une recherche humaniste et écologique

slogan suivant : « A la haute qualité environnementale, nous préférons la haute qualité pédagogique. » Personne ne leur avait encore expliqué que qualité et bien-être allaient ensemble. De la réticence, nous sommes passés à l'adoption, puis à la fierté. Ce lycée est, localement, l'un des plus visités. **Des personnes de la France entière demandent à voir cette réalisation.** Aujourd'hui, il comprend un proviseur, un intendant et une équipe pédagogique qui donnent à voir et à comprendre.

Les filières pédagogiques sont des filières d'avenir et c'est dans cet établissement que nous trouverons les bras pour que le Grenelle passe de l'incantation à la réalisation par des professionnels. Si c'était aujourd'hui, nous ferions mieux, en envisageant l'idée d'un bâtiment passif<sup>4</sup>, la biodiversité comme cible, des corniches pour les hirondelles et en incorporant les trames verte et bleue. Mais nous veillerions aussi à ce que les meubles mêmes soient HQE, afin qu'ils n'émettent ni Composés Organiques Volatils (COV) ni formol. Nous voudrions qu'il y ait systématiquement un Agenda 21, sous peine de se voir retirer le label HQE.

Le Conseil Régional rêvait de construire ce label et l'association HQE l'a fait. En 2004, un livre a paru, recensant toutes les réalisations HQE de France, mais oubliant le lycée de Calais. Nous l'avons créé à l'heure où les cibles n'existaient pas encore ; **nous ne pouvions pas être labellisés HQE.** Depuis, il y a eu un changement de pilotage dans cette association et nous nous sommes réconciliés, d'abord autour d'un consensus : "on ne peut pas laisser n'importe qui se prévaloir de la HQE". Quand on pense à toutes les voitures vendues sous le nom de « vert », je crois que la déontologie et l'éthique devraient prendre part au débat. Comment éviter les dérives, comment éviter que l'on se contente de peu, en choisissant les cibles en amont ?

**Rendre attractif et juste, c'est aussi réfléchir.** Dans l'agriculture biologique, on remarque que les producteurs vertueux qui n'utilisent pas de pesticides paient très cher pour être reconnus. C'est à nous, pouvoirs publics, de réfléchir à cela. La quinzième cible, constituée par la biodiversité, est attendue et sera la bienvenue. Pourquoi pas une HQE cotée ? Si nous ne sommes pas obligés de respecter les cibles, il faudrait afficher le fait que nous ayons fait un collègue ou un ensemble de HLM. Je crois que le simple affichage du nombre de cibles atteintes créerait une saine émulation.

Il va nous falloir revisiter nos textes, parce qu'ils ne vont pas dans le sens de la vertu et de la HQE. Je pense aux circulations d'eau sur les toits. Des lobbies ont permis l'interdiction de la circulation d'eau non potable dans les tuyaux d'établissements publics et nombre de constructions pourraient devenir illégales. Il faut revoir la qualité de la formation de nos agents de service. Ils ne sont pas initiés et ils dépendent des Régions : à nous de nous saisir de ce problème. Nous devons réviser cela, et en particulier dans les métiers de la construction et de l'entretien. Si vous voulez que cela fonctionne, que l'on travaille sur des chantiers propres, il faut que celui qui pilote sache l'expliquer et donc qu'il soit charismatique. **La seule manière de l'être, c'est d'être convaincu et militant.**

---

<sup>4</sup> Economie d'énergie basée sur la réduction des pertes de chaleur et la valorisation des apports gratuits de chaleur

**DOMINIQUE JOURDAIN**  
*Président, Association HQE*



Si nous avons eu un seul doute, mais cela n'a pas été le cas, au sujet de l'implantation du lieu de ces Assises, il aurait été levé ce matin. Les interventions précédentes nous ont prouvé à quel point, sur cette Terre du Nord-Pas-de-Calais, elles étaient adaptées. Pour que prospèrent des idées, pour que se développent des perspectives d'avenir, il faut qu'elles prennent racine quelque part.

Quand nous voulons parler de l'avenir, de développement durable, d'urgence écologique, il faut placer les collectivités territoriales en première intention.

Ce sont ces dernières qui mettent en place les politiques de proximité, de mobilisation démocratique et de gouvernance. Elles le font non seulement pour définir les moyens d'y parvenir, mais aussi pour évaluer les résultats obtenus.

Merci, Emmanuel Cau, d'avoir engagé votre collectivité à ce point dans l'organisation de ces Assises. Vos propos me rappellent qu'il faut toujours placer le curseur au bon niveau. En d'autres termes, il faut le placer le plus haut possible, pour que des rêves, nous puissions passer à la réalité.

Merci, Astrid Scharly, de nous avoir montré que toutes ces politiques étaient depuis longtemps engagées sur votre territoire. Grâce à cette volonté de répondre à l'urgence écologique, des projets vivent.

Merci, Patrick Kanner, de nous avoir rappelé qu'il faut mobiliser l'ensemble des acteurs publics, avant de mobiliser les citoyens : il n'y a pas de petits projets pour la HQE.

Merci, Marie-Christine Blandin, avec qui j'ai eu le plaisir de partager hier la visite du dixième anniversaire du lycée de Calais. Nous avons l'impression qu'il s'agissait de la visite d'inauguration, tellement les locaux étaient en bon état. Les élèves semblaient heureux et leurs résultats sont vraisemblablement à la hauteur du plaisir qu'ils ressentent. Merci d'avoir rappelé cette genèse, car je pense que c'est une certaine forme d'humanisme qui nous mobilise.

Nous devons bien sûr parler de technique, de politiques publiques, de réglementation, de planification, mais c'est bien l'idée d'échanger, de nous confronter, d'être parfois en contradiction qui nous rassemble. Nous avons la volonté de faire émerger des approches collectives et communes, capables de nous faire avancer. Il y a « urgence », c'est-à-dire l'idée que l'on se fait de la gravité d'une situation et des moyens à mettre en œuvre pour y répondre. Face à cette urgence, les pouvoirs publics, l'opinion publique et les citoyens sont en accord sur un point : il faut agir sans tarder. Nous n'avons pas volé le feu, nous avons juste fait prospérer une belle idée, un beau concept. Nous l'avons protégé ainsi que les politiques publiques et les consommateurs.

Tout est HQE maintenant, car le *greenwashing*<sup>5</sup> est passé par là. Pendant plus de dix ans, le regretté André Labarrère<sup>6</sup> a dit à l'Association des Eco Maires « Tous les maires sont des Monsieur Jourdain de l'environnement », affirmant ainsi que l'environnement n'était pas une chose complexe.

Tout est HQE ; mais il est légitime de rappeler ce qui peut l'être ou non. Peu importe le nombre de cibles, nous devons avancer : la démarche HQE place les citoyens, les consommateurs et les usagers au cœur de ses objectifs. Cette dialectique de l'action et de la pensée nous mobilise pour ces Assises. Il nous faut aller vers une forme de re-croissance vertueuse de notre économie qui passe par des grands thèmes. **Le développement durable ne sera durable que s'il est durable.** Nous devons reprendre cette idée pour nous mobiliser. Il me semble important que nous fassions ensemble preuve de créativité et d'innovation. C'est le grand enjeu qui nous attend et de la sorte, nous pourrions ancrer le Grenelle de l'environnement dans les territoires, dans les démarches publiques, dans les mobilisations des associations etc... C'est comme cela que nous réussirons.

### **MICHELE PAPPALARDO**

*Déléguée interministérielle au développement durable, Commissaire Générale au développement durable*



Ce n'est pas un hasard si vous avez fait le choix de mettre vos assises sous les auspices du Grenelle. Cela me permet d'essayer de faire le lien entre notre démarche, celle du Grenelle, et ce qui se passe depuis quelques années en matière de HQE. J'aimerais évoquer quelques éléments qui me semblent marquants et qui montrent pourquoi le domaine du bâtiment est aussi important.

**La lutte contre le réchauffement climatique et les économies d'énergie sont deux objectifs qui se croisent au cœur des bâtiments et c'est pour cela que ce thème est aussi important.** Nous avons fixé quelques objectifs, dont celui d'aller, pour le neuf, vers le plus d'efficacité énergétique possible : vers la basse consommation en 2012 et vers l'énergie positive en 2020. Il faut que nous ne sachions plus construire que cela. De plus, la rénovation est une part très importante du projet. Nous devons réduire les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants d'au moins 38% d'ici à 2020 et imposer des obligations plus fortes pour les bâtiments sociaux et les bâtiments de l'Etat, qui doivent être exemplaires. C'est un ensemble d'objectifs ambitieux, mais concrets et réalisables.

Dans ce contexte, nous pourrions nous demander si la HQE est toujours aussi nécessaire. Ma réponse est évidemment oui. Quelle place occupe-t-elle dans un contexte qui a tant évolué ? Dans le passé des cinq ou six dernières années, nous avons identifié deux handicaps rencontrés par la HQE.

<sup>5</sup> Procédé de marketing qui vise à donner une image écologiquement positive à une entreprise ou un gouvernement

<sup>6</sup> Homme politique français (1928-2006), membre du PS et ancien maire de Pau

D'une part, tout le monde disait faire de la HQE. Nous étions dans le domaine déclaratif, sans avoir beaucoup de preuves que cette démarche avait bien été appliquée au bâtiment. Il est difficile d'expliquer et de comprendre 14 cibles. C'est pour cette raison qu'au début des années 2000, nous avons vu fleurir des projets HQE sans pouvoir vérifier si cela était vrai ni déterminer l'apport de cette démarche. C'était une période difficile et, comme cette démarche est complexe, il fallait éviter la simplification radicale tout autant que la complication.

**Il fallait trouver le bon équilibre et, grâce à cette certification qui progresse, nous avons affermi la démarche HQE, sa mise en œuvre, sa reconnaissance et sa compréhension.** C'est de cette manière que nous avons rendu la HQE fiable et que nous en avons fait un instrument pour aller plus loin.

D'autre part, nous nous demandions quelle était la place de l'énergie dans la démarche HQE. Cette dernière compte 14 cibles et certains ne comprenaient pas pourquoi l'une d'entre elles serait plus importante que les autres. A l'inverse, dans l'esprit de nombreuses personnes, la HQE correspondait à la notion d'énergie à cause d'une confusion sur la signification du « E » dans le sigle. Le contexte que nous connaissons aujourd'hui est celui du Grenelle et de la prise de conscience générale de la nécessité de lutter contre le changement climatique. Dans le cadre des certifications, il était difficile d'affirmer faire de la HQE sans se préoccuper d'énergie. On retrouve aujourd'hui une adéquation entre les deux thèmes et **la certification HQE intègre effectivement des exigences énergétiques.**

“Grâce à cette démarche, nous disposons aujourd'hui d'un outil extrêmement fort et qui s'est consolidé depuis quelques années. Il participe à une dynamique d'ensemble et cela correspond bien aux exigences du Grenelle.” Quand vous détaillez le Grenelle, vous retrouvez l'énergie, l'eau et l'air, mais également la biodiversité, la gouvernance et la santé. La loi de programme Grenelle 1 prévoit pour les bâtiments l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, l'étiquetage sanitaire des produits de construction, l'interdiction des substances cancérigènes, la gestion des déchets du bâtiment, l'intégration du bois dans le bâti et la valorisation des produits d'origine végétale et animale.

Cette vision globale concerne les améliorations à faire et elle s'inscrit dans la démarche HQE, de la construction à la démolition. **C'est la première alliance objective entre HQE et Grenelle.**

Mais la HQE peut et doit dépasser le cadre du bâtiment : il faut aussi se préoccuper de sa situation et de son environnement. Il faut élargir la réflexion et ne pas se focaliser uniquement sur le logement et la construction elle-même. Il faut aller au-delà de la construction et s'intéresser au quartier, à la zone à aménager. “Comment la HQE va permettre d'avancer vers la ville durable ?” Dans ce cadre, par exemple, la construction des routes durables fera l'objet dans un avenir proche d'un accord entre l'Union des syndicats de l'industrie routière française (USIRF).

Pour conclure, je crois au développement, à l'innovation et à la dynamique de cette démarche, élément utile et opérationnel au cœur du Grenelle. En outre, **il faut promouvoir cette démarche au-delà de nos frontières et rapprocher les différentes approches à l'échelle internationale, car nous ne sommes pas les seuls à travailler et à progresser sur ces thèmes.** Il faut valoriser les savoir-faire acquis et s'adapter à un contexte très changeant.